

Zeitschrift: Matières
Herausgeber: École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de la ville
Band: 1 (1997)

Artikel: Politique d'acquisition des fonds d'archives aux Archives de la Construction Moderne (ACM), tri et sélection à l'intérieur de certains fonds
Autor: Frey, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-984414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Politique d'acquisition des fonds d'archives aux Archives de la Construction Moderne (ACM), tri et sélection à l'intérieur de certains fonds

Pierre Frey

Les tâches principales des Archives de la Construction Moderne peuvent s'énoncer comme suit :

- élaboration de la collection;
- tâches générales d'inventaire et de conservation;
- recherche scientifique et mise en valeur des archives.

L'outil central de ces différentes activités est constitué par le logiciel de gestion de base de données *Hypathie*, dont les masques de saisie obligent à enmagasiner simultanément les informations relatives :

- aux articles¹ et/ou aux documents archivés,
- aux immeubles ou aux projets documentés par les fonds,
- aux protagonistes actifs dans le champ de la construction en Suisse romande (architectes, ingénieurs, entrepreneurs, maîtres d'ouvrage).

La connexion à l'intérieur de la base de données de ces trois catégories d'informations indexées procure une information décisive pour déterminer des priorités parmi les fonds d'archives qu'il y a lieu de collecter (*overall appraisal*) et parmi les documents à l'intérieur de certains fonds (*appraisal*).

Le contexte

L'histoire de l'architecture, l'histoire des ouvrages de génie civil permettent d'identifier un certain nombre de grandes tendances et de situer, à l'échelle de notre pays et de notre région, les courants qui structurent la pratique des professions d'architecte et d'ingénieur; on peut donc dresser une sorte de synthèse nationale ou régionale sur laquelle reporter et mettre en évidence les fonds d'archives identifiés, localisés ou archivés au sein de l'institution.

Grâce à une telle contextualisation, il nous paraît possible de *raisonner* dans une certaine mesure la politique de choix et d'acquisition des fonds d'archives, de situer, de comprendre ou à tout le moins d'expliciter et de rendre intelligibles les caractéristiques de la collection en train de se constituer.

L'absence de certains fonds, leur localisation dans telle ou telle autre institution (archives d'une école d'architecture, fondations privées, archives d'Etat, etc.) constituant alors une sorte de méta-information ou d'information "par défaut" sur l'état de l'histoire de l'architecture. La diffusion ou la publication même des contours d'une collection stimule à son tour l'activité d'autres acteurs du champ et fait des émules auprès des institutions qui attacheront désormais une importance nouvelle à ce type de sources. Ensemble, elles

construisent peu à peu les conditions de la conscience d'une culture technique et de ses traditions.

Dans le cadre d'un fonds d'archives particulier, quels sont les critères de tri (élimination-conservation-restauration)?

Cette question est délicate en effet, notre pratique doit anticiper dans toute la mesure du possible les questions que l'historiographie ne se pose pas encore, que notre imagination ne peut formuler, mais qu'elle pourrait un jour se poser... La démarche critique se nourrit à d'innombrables sources qui constituent la culture de l'historien-archiviste: l'histoire des sciences, ses changements de paradigmes, les avancées de l'anthropologie, l'épidémiologie, la statistique et la démographie sont autant de disciplines qui agissent pour l'archiviste comme des réservoirs de questions et des stimulations critiques; elles nourrissent les questionnements, sans cesse en mouvement, conscientes pourtant de l'impossibilité de la tâche. Il faut pourtant trier et éliminer afin de constituer des ensembles cohérents dont l'appréhension devient possible, car de cette sélection dépend la crédibilité même de l'entreprise de conservation.

Il convient toutefois de préciser que le cas des fonds (relativement) anciens est particulier. Tous les documents, même les plus modestes, sont conservés en raison de ce que l'on pourrait appeler leur valeur de rareté et parce qu'ils constituent autant de fragments d'un tissu d'informations entre-temps disparu. Cette attitude prévaut dans notre institution en tous cas, pour les fonds antérieurs à 1945. Nous nous trouvons confrontés dans ce domaine à des problèmes analogues à ceux des archéologues, qui sont aujourd'hui conscients du fait que toute élimination ou toute altération des sites, tout déblai des matériaux rendent à l'avenir impossible l'investigation.

Pour tout ce qui touche à des fonds plus récents (après 1945), les Archives de la Construction Moderne ont défini un certain nombre de règles de sélection à l'intérieur des fonds: elles s'attachent à les diffuser et à les faire connaître créateurs d'archives dans la perspective de simplifier la tâche d'archivage à venir.

Le principe de ces critères de sélection est que nous cherchons à assurer la conservation d'une information suffisante pour tous les *projets importants* et toutes les *affaires importantes*:

- les supports originaux de la création,
- les projets et leurs variantes,
- les pièces maîtresses du dossier d'exécution,
- les photographies, spécialement de chantier,
- les pièces de synthèse des soumissions et des décomptes finaux.

¹En archivistique on appelle article, l'unité de base pour la cotation, le rangement et l'inventaire; l'article est généralement un carton, une liasse, un volume ou un rouleau.

Pour les concours d'architecture et de génie civil :

- le programme, les questions des concurrents, la réponse du jury
- le rapport final du jury,
- l'éventuelle correspondance après le jugement,
- le rendu complet, y c. esquisses, etc.

Pour un certain nombre d'affaires spécialement importantes – nous entendons par là des affaires que nous sélectionnons sur une combinaison de critères que sont le *programme d'architecture*, la *localisation de l'objet* (distribution géographique), ou la *nature du maître d'ouvrage* (administration publique, client privé, entreprise etc.) –, nous conservons un plus large spectre de documents qui s'étend alors :

- aux procès-verbaux des décisions (chantier),
- aux pièces importantes de la correspondance,
- aux originaux des contrats,
- à toutes les pièces importantes du point de vue économique et financier.

En dehors de ces documents, qui restent strictement liés à des affaires particulières, nous recommandons aux bureaux la conservation des pièces qui *documentent la vie de l'entreprise* :

- contrats, actes de fondation,
- liste des administrateurs, directeurs, actionnaires,
- liste des salariés,
- doubles des certificats de travail,
- publications,
- photographies.

Un problème particulier: les supports informatiques :

Le dernier film d'Emir Kusturica *Underground* montre le fils qui a grandi dans une cave et qui voit pour la première fois la lune et s'exclame enthousiaste "le soleil". Face à l'informatique, nous sommes dans la même situation au point de vue de la connaissance: nous prenons la nuit pour le jour. Notre institution recourt à l'informatique comme outil de travail, mais nous nous refusons à considérer quelque support informatique que ce soit comme un article d'archive digne d'être conservé. D'ores et déjà, la situation dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes est la suivante: pour la première fois une masse significative d'informations récentes et importantes est stockée sur un support labile, fugace et éphémère. Une partie significative de ces données n'est d'ores et déjà plus accessible en pratique. Le transfert seul de fichiers informatiques sur microfilm est à même d'assurer un archivage économique de longue durée. Cette technologie est accessible à un prix favorable, elle répond aux normes internationales de fiabilité.

L'intelligence organise le monde en s'organisant elle-même.

Quoi qu'il en soit de tous ces efforts de mobilisation de la raison humaine pour expliquer notre passion à collecter des témoins des processus de la création du passé, il nous faut en conclusion préciser quelques points de méthode.

Chacun sait depuis Niels Bohr et Jean Piaget qu'il n'existe pas de réalité indépendamment de l'observateur et des instruments de l'observation. En philosophie, le courant du constructivisme radical, que Ernst von Glaserfeld fait remonter jusqu'à Gianbattista Vico, fournit des instruments utiles à l'explicitation de notre démarche. Dans le champ de ce qu'il est convenu d'appeler la théorie de l'architecture, un des plus éminents représentants du constructivisme radical est à mon sens Eugène Viollet-le-Duc. J'ai eu l'occasion de montrer à propos de ses travaux au Mont-Blanc comment il prescrit à l'écorce terrestre un modèle de formation, tout en s'astreignant à une rigoureuse discipline descriptive, fondant ainsi son projet de restauration du Mont-Blanc et livrant ainsi, à Chamonix et à Lausanne entre 1863 et 1879, son testament théorique. Pour Kant déjà, l'entendement ne puisait pas ses lois dans la nature mais au contraire les lui prescrivait. Pourtant, longtemps après lui, le "réalisme métaphysique", qui pose une chose comme vraie seulement si elle correspond à une réalité indépendante et "objective", demeure le pain quotidien de bon nombre d'historiens et d'archéologues. Les archives sont trop souvent la terre d'élection de ce réalisme qui se transforme en véritable "métaphysique du document".

Une chose serait vraie parce qu'un document la révélerait ! Non-sens !

De même, l'archiviste-historiographe ne peut en aucune façon revendiquer la neutralité, l'objectivité du document ou du fonds. Il est condamné à assumer son statut d'inventeur d'une réalité, de constructeur d'un ensemble de données qui signifient hautement et parfois comme malgré lui.

Une seule chose importe alors au plan de l'éthique, c'est sa conscience du caractère historiquement déterminé de sa pratique et sa capacité à expliciter ses intentions conscientes, son scrupule à fournir toutes les informations utiles à déceler ses intentions inconscientes, à les publier, à les énoncer. En d'autres termes: qu'il le veuille ou non, quelles que soient ses méthodes professionnelles, *l'historien cum archiviste* pratique en toute circonstance et au plus haut point l'autobiographie. Il doit de ce fait à ses interlocuteurs de dire ses passions et de décrire les moyens de les raisonner.